

fiche 6

LES MODALITÉS DU RECUEIL DES DONNÉES SUR INTERNET

Se connecter à Internet est devenu, pour la plupart des internautes, un acte quotidien. Que vous alliez sur Internet dans le cadre de votre établissement scolaire ou depuis votre domicile, votre navigation sur Internet vous donne une impression de liberté. Néanmoins, à cette réelle liberté de navigation, il faut associer un constat : l'anonymat sur Internet n'est pas absolu ni garanti.

Les modalités de recueil des données sur Internet se distinguent par deux démarches : l'une est volontaire de votre part et loyale, l'autre ne l'est pas.

»» La démarche volontaire et loyale

Par ces termes, on désigne toutes les fois où vous avez eu l'occasion de laisser à des intermédiaires techniques (fournisseurs d'accès, responsables de sites...) vos données personnelles afin de faciliter votre utilisation sur la Toile (abonnements, achats en ligne, sondages...). Il est normal qu'en naviguant, on laisse des traces. La question est de savoir si l'exploitation de ces données est loyale et se limite réellement à ce qui vous avait été indiqué.

»» Une démarche involontaire et déloyale

Les professionnels d'Internet ont les moyens de récolter à votre insu vos données personnelles et de surveiller vos "cyber-gestes". Sans tomber dans le fantasme de l'espionnite aiguë, il est important de savoir qu'à travers des outils techniques tels que les mouchards (*cookies*) ou des fichiers d'audit (traçage des dernières opérations et mouvements) ou en allant sur des forums (*news-group*), les intermédiaires techniques de la Toile sont en mesure de déterminer votre profil d'utilisation du Net (vos centres d'intérêts, vos fréquences et habitudes de navigation...) et de commercialiser celui-ci à des entreprises souhaitant en faire un usage commercial... au mieux !

Quoi qu'il en soit, l'idée à retenir est que sur Internet, on peut vous observer et tracer votre navigation. Et sur Internet comme ailleurs, il est important de pouvoir préserver votre vie privée.



Commission Nationale
de l'Informatique
et des Libertés

